



Le jeudi 25 juin 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 19 juin 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Pierre ZIMMERMANN)

N°20-2-17

Ressources humaines

Titres de recette
Avantages en nature
Remise gracieuse

Rapport de M. le Maire,

En 2005, le comité technique a considéré que les agents des services généraux qui travaillent en journée continue par nécessité de service pouvaient bénéficier de repas gratuits dans le cadre du déjeuner. Cette prestation constitue, pour les agents concernés, un élément complémentaire de rémunération appelé « avantage en nature » qui entre dans le calcul des cotisations de sécurité sociale et sont soumis à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale.

Le comptable public a récemment observé que la ville de Bondues n'avait cependant pas officialisé cette pratique par une délibération.

Il demande donc, pour ses écritures comptables, que la collectivité émette des titres de recette à l'encontre des agents bénéficiaires pour les montants perçus depuis juillet 2017.

Il vous est toutefois proposé d'autoriser la remise gracieuse de ces titres de recette.

Travaux préparatoires :
CT du 16 juin 2020
Commission Générale du 18 juin 2020



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Maire

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué.

P. ZIMMERMANN